



Proconseil Office de conseil viticole
Jordils 3 - CP 1080 • 1001 Lausanne
021 614 24 31
viticulture@prometerre.ch
www.prometerre.ch

Laboratoire cantonal d'œnologie
Direction générale de l'agriculture, de la viticulture
et des affaires vétérinaires (DGAV)
Avenue de Marcelin 29 • 1110 Morges
079 941 09 18
philippe.meyer@vd.ch



VITICULTURE / OENOLOGIE

BULLETIN D'INFORMATION N° 15 du 07 juillet 2026

Phénologie et météo : la véraison débute progressivement sur les cépages les plus précoces et dans les secteurs les plus avancés. Peu ou pas de précipitations annoncées excepté un potentiel orage samedi.

Protection phytosanitaire : pression cryptogamique faible et vignoble globalement sain, avec une protection désormais allégée ou ciblée en fin de véraison selon les parcelles sensibles.

Précipitations sur la saison : le cumul de précipitations depuis les 2 derniers mois a été particulièrement faible.

Rappel utilisation appli FD : tutoriel pour l'installation de l'application permettant de signaler facilement vos symptômes de jaunisse et flavescence dorée.

Pose des filets de protection : respectez les consignes de pose des filets.

Agenda : les infos concernant les séances d'été en fin de bulletin.

Phénologie et météo

Dans les secteurs ayant bénéficié de précipitations ou d'une irrigation, les conditions restent favorables à l'avancement de la phénologie, contrairement aux secteurs en stress hydrique où le développement peut être ralenti. Un phénomène d'enfermement des baies est observé localement en lien avec les fortes chaleurs.

La véraison s'est amorcée sur les cépages précoces.



Figure 1 : Véraison sur Galotta, le 07.07.26 à Aigle

		
L	M	N
Fermeture de la grappe	Véraison	Maturité
Les baies atteignent une taille suffisante pour se toucher.	Les baies s'éclaircissent pour le raisin blanc ou se colorent pour le raisin rouge.	Les baies sont prêtes pour la récolte car elles ont atteint leurs maturités.

Malgré l'irrigation, certaines parcelles souffrent de stress hydrique marqué et les prévisions de précipitations nulles ne vont pas dans le sens d'une amélioration.

Dans les jeunes vignes présentant un blocage, un éclaircissage peut être envisagé afin de préserver la pérennité des ceps.

Une régulation de la charge est également à considérer dans les parcelles les plus sensibles à ce déficit hydrique.

Précipitations et températures moyennes du 30 juin au 6 juillet 2026. Réseau de stations Agrometeo.

Région (nb de stations)	Pluies (mm)	Temp. Moy. (°C)
La Côte (8)	0 à 14	23.9
Lavaux (6)	9 à 23	24.0
Chablais (5)	18 à 41	23.6
Orbe-Bonvillars (4)	0 à 2	23.5
Vully (1)	15	23.2

Aucune précipitation significative n'a été enregistrée ces derniers jours, à l'exception des orages des 30 juin et 1^{er} juillet. La canicule s'installe à nouveau pour les 10 prochains jours, avec pour seul épisode de pluie possible des orages annoncés ce samedi.

Dans ce contexte, la poursuite de l'irrigation reste recommandée en l'absence de précipitations effectives.

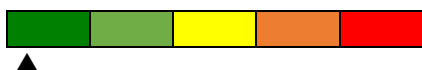
Le stress hydrique induit une véraison hétérogène et risque de compliquer la maturation et donc les vendanges et leur organisation.

Protection phytosanitaire

Observations

- La pression mildiou reste très faible en l'absence de nouvelles contaminations. Le vignoble présente un bon état sanitaire.
- Concernant l'oïdium, la pression reste globalement contenue, mais une vigilance demeure dans les parcelles historiquement sensibles ou ayant présenté des symptômes en cours de saison.
- La véraison débute sur les cépages les plus précoces, ce qui marque une baisse significative de la sensibilité aux maladies cryptogamiques.
- Les parcelles ayant été correctement protégées restent peu à risque. Quelques taches pourraient apparaître localement suite aux épisodes orageux récents.

Risque moyen estimé



Stratégie

- Dans ce contexte de fin de saison, une dernière intervention pourrait être envisagée dans les parcelles présentant des symptômes ou historiquement sensibles, afin de sécuriser le feuillage jusqu'à la fin de la véraison.
- Dans les situations saines, les intervalles peuvent être allégées, voire la protection arrêtée. Les conditions sont peu favorables à de nouvelles contaminations.
- La stratégie serait à reconsidérer en cas de succession d'orages (localement) où en cas de suite de saison plus arrosée. Dans ce cas, il sera toujours possible de ressortir les pulvérisateurs afin de protéger les "chapeaux".

Viticulture biologique

Des doses de cuivre de 200 à 250 g Cu/ha sont adaptées pour un dernier traitement.

Une dose de 5 kg/ha de soufre permettra de clôturer la saison surtout sur des parcelles à historique "oïdium".

Précipitations sur la saison

Le débourrement a été observé en moyenne autour du 6 avril sur l'ensemble du canton. La période comprise entre le 6 avril et le 15 mai a été marquée par des précipitations régulières, avant un épisode de refroidissement lors des Saints de Glace. Sur cette première phase, les cumuls atteignent environ 40 mm en moyenne à l'échelle cantonale. À partir du 16 mai, avec la reprise des températures plus élevées, les conditions sont redevenues plus sèches, accompagnées d'une hausse progressive de l'évapotranspiration.

Le cumul des précipitations enregistré sur les différentes stations du canton entre le 16 mai et le 6 juillet 2026 met en évidence des apports globalement faibles et très variables selon les secteurs, en lien principalement avec des épisodes orageux localisés.

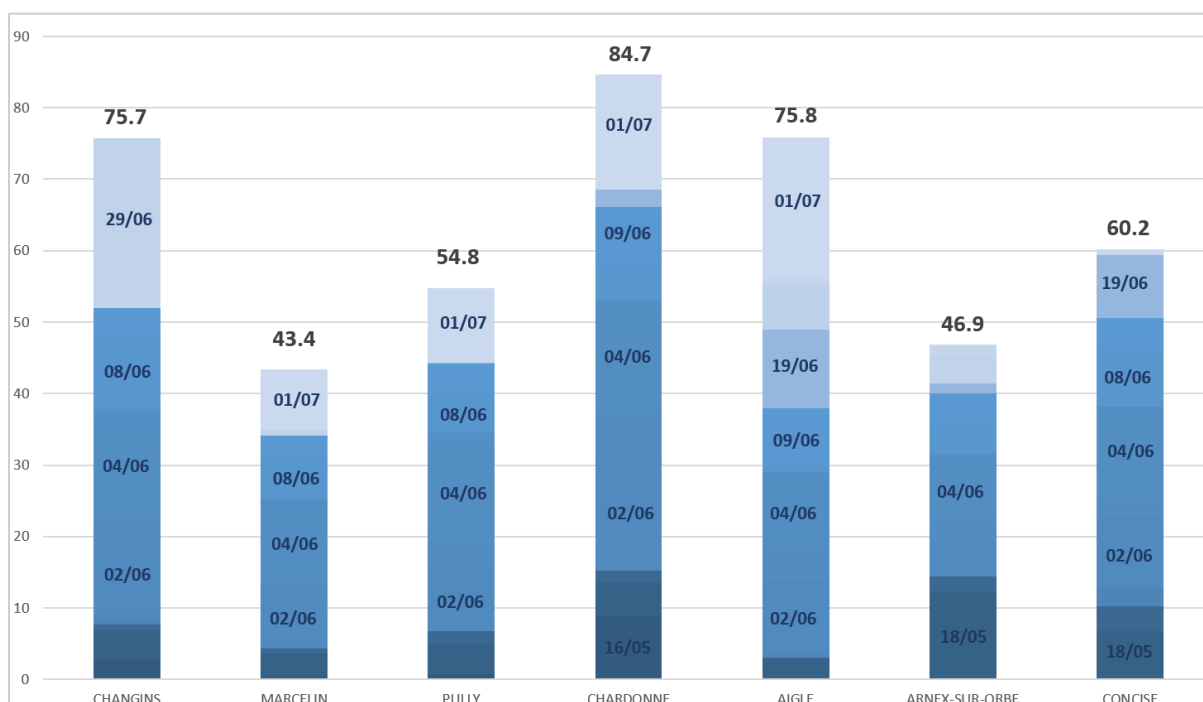
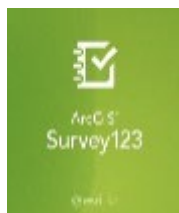


Figure 2 : Cumul des précipitations du 16 mai au 6 juillet 2026 (mm). Les dates où les pluies journalières ont dépassé 7mm sont indiquées sur les histogrammes. Source Agrometeo

Rappel utilisation appli FD



Une application vous permet toujours de **signaler** les ceps symptomatiques de jaunisses à phytoplasmes **en dehors des périmètres de lutte obligatoire**.

Ce signalement précoce facilite leur contrôle et leur analyse en laboratoire afin de distinguer la flavescence dorée du bois noir, et de limiter rapidement la propagation en cas de flavescence positive.

Les annonces peuvent se faire via l'application ArcGIS Survey123 (module SurveyVigne), à installer et configurer une première fois. Un tutoriel d'installation est disponible en ligne : [TUTORIEL](#).

Inspectorat phytosanitaire vaudois :

Michel Jeanrenaud ;

inspectorat.phyto@vd.ch;

021 316 65 66

Pose des filets de protection

Avec le début de la véraison, les grappes deviennent progressivement attractives pour les oiseaux, les insectes et le gibier. Afin de limiter les dégâts tout en préservant la faune, privilégiez les filets latéraux plutôt que les filets de couverture sur plusieurs rangs. Cette solution facilite les interventions de fin de saison (travail du sol, éclaircissage) et réduit le risque de piégeage des oiseaux. Veillez également à appliquer les recommandations de la fiche Agroscope « *Protection conforme du vignoble, respectueuse des oiseaux et des autres animaux* » : [fiche Agroscope](#).

En particulier :

- tendez et fixez solidement les bords inférieurs des filets aux ceps ou au palissage ;
- contrôlez régulièrement les installations afin de libérer rapidement tout animal éventuellement piégé ;
- retirez les filets dès la fin des vendanges et évitez de les laisser entassés au sol.

Agenda

Séances d'informations VITIplus ETE :

Cinq types de séances vous sont proposées en plus des actualités viticoles lors des séances d'informations à venir :

- **Reconnaissance des plantes invasives**
 - 23 juillet : 10h Perroy, 14h, Champagne
- **Elaboration, valorisation et dégustation de vins mousseux**
 - 28 juillet : 9h30 Tolochenaz, 14h Yverne
- **Profil racinaire, visualiser pour mieux adapter ses plantations,**
 - 19 août : 10h Villeneuve, 14h, Corseaux
- **Visites et présentation des essais en cours à Agroscope**
 - 24 août à 9h30

Sur inscription en scannant ce QR code ou en suivant le lien sur la page Vitiplus



Vous retrouverez plus d'infos sur vitiplus.ch rubrique « événements ».

Auteurs :

Axel Jaquerod, Estelle Pouvreau, David Rojard et Clara Vivien
Philippe Meyer, œnologue cantonal

Questions en lien avec la viticulture : viticulture@prometerre.ch

Questions en lien avec l'œnologie : philippe.meyer@vd.ch

Remarque : L'utilisation de produits ou de procédés mentionnés dans ce bulletin n'engage d'aucune manière la responsabilité des auteurs. Pour tous les produits utilisés, respectez scrupuleusement les indications du fabricant qui figurent sur l'étiquette.